

## MANDAT ENTREPRENEUR 2 : OPTIMISER ET CENTRALISER L'ACTIVITÉ COMMERCIALE (art. 394 ss CO)

Prénom/Nom:	
Adresse :	
Téléphone :	E-mail :
	(ci-après : le(s) mandant(s))
	souhaite(nt) confier le(s) mandat(s) suivant(s) à
Gestionnaire :	Num ID :
,	Optimisation et centralisation de votre activité commerciale.
	lace des aspects financiers, légaux, fiscaux et organisationnels pour bien votre activité commerciale:
- Analyse :	Analyse de votre activité commerciale en vue d'un conseil sur mesure et détaillé, et mise en place de la gestion courante des points ci-dessous.
	Un rendez-vous par semaine, organisé selon la convenance du client, pour gérer les aspects suivants :
- Financier :	Gestion du livre des comptes, comptabilité, TVA. Gestion des paiements de salaires et factures. Conseil et gestion de votre portefeuille d'assurances. Consolidation du patrimoine.
- Légaux :	Conseil et mise en place des aspects légaux pour vous protéger dans votre activité commerciale. (Structure légale, autorisations, permis, contacts)
- Fiscal :	Conseil et gestion des aspects fiscaux liés à la Suisse, incluant une déclaration d'impôts par an.
- Administratif :	Gestion des aspects administratifs courants. (Courriers, correspondances,)
- Honoraires :	5% du Chiffre d'affaire jusqu'à 1'000'000 CHF/an, puis dégressif. Facturation trimestrielle.
Lieu, date	Signature(s) du mandant Signature du gestionnaire